



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°193
nov.-déc. 2016

page 2

vos délégués rendent compte

CTP du 28 novembre

CHSCT du 12 décembre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

réorganisation des services

Labocea

page 4

ici et ailleurs

casse des congés: lutte gagnante à Saint-Denis

bibliothécaires de Grenoble en lutte

l'heure de la riPoste



section Sud Départementaux 35

téléphone : 02 99 02 39 82

mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr

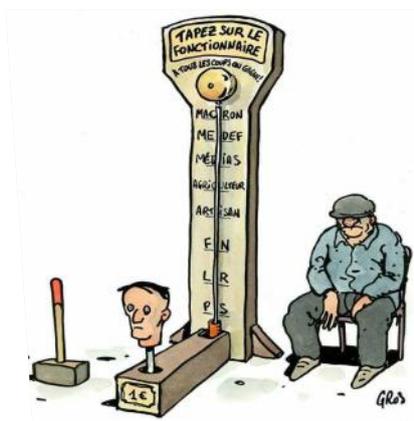
permanence : Rennes-Beaugard

Les boucs émissaires

Et voilà, c'est parti ! La campagne présidentielle de 2017 est bien lancée ! Et sur les chapeaux de roues ! Avec une thématique déjà bien rôdée mais que l'on va nous resservir une nouvelle fois encore : l'austérité avec son corollaire, la réduction drastique des déficits publics.

Et chaque candidat, déclaré ou potentiel, y va de sa méthode. Après les passages en force version 49-3 du gouvernement de Valls, François Fillon nous promet ni plus ni moins qu'une « blitzkrieg » (la guerre-éclair théorisée et pratiquée par l'armée allemande en 1940) pour appliquer ses réformes pendant l'été 2017.

A côté de cette réjouissante perspective guerrière, Emmanuel Macron ressemble presque à un pacifiste animé des meilleures intentions. Pourtant, qu'on ne s'y trompe pas, son programme économique et social, même soutenu par des élus estampillés « de gauche », n'a rien à envier à celui de son concurrent « de droite ». La pilule sera seulement un peu moins amère à avaler.



Nous attendons les autres programmes avec impatience mais nous pouvons déjà imaginer que les fonctionnaires seront désignés comme responsables de l'état du pays.

Nous assistons déjà à la privatisation du service public. La méthode est rôdée : on organise son dysfonctionnement pour justifier

son abandon et son externalisation avec les risques de dégradation de la qualité, de la sécurité... A force de rationalisation et de regroupement (au nom de la performance !), temps et moyens manquent aux agent.e.s pour accompagner les personnes ou suivre leurs dossiers. Les services publics s'éloignent de plus en plus des usagers (par la magie d'internet et de la dématérialisation notamment) et sont plus que jamais menacés.

Pourtant, la cohésion sociale, que tout dirigeant politique appelle de ses vœux, ne peut exister sans une fonction publique digne de ce nom. Nous ne pouvons pas demander une éducation de qualité, des hôpitaux et des services sociaux efficaces ou des routes en bon état, sans s'en donner les moyens humains et financiers.

La fonction publique et les services publics sont une richesse pour le pays pourvu que l'on ait la volonté politique de les défendre. Nous ne pouvons les laisser se détériorer sans prendre le risque d'abandonner une partie de la population, la plus fragilisée. Il nous faut donc exiger des candidats à l'élection présidentielle qu'ils œuvrent pour une véritable société démocratique, juste et égalitaire.





vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CT du 28 novembre

D'emblée, Mme Hakni-Robin nous prévient qu'il ne faudra pas dépasser l'horaire imparti. Vu l'ordre du jour, la discussion risquait d'être écourtée. Effectivement, ce CT a été mené tambour battant (nous avons parfois à peine le temps d'exprimer notre vote). Malgré tout, SUD a maintenu l'intégralité de ses interventions et même imposé une suspension de séance.

Suivi des dossiers sur les assistantes familiales

3 suivis de dossiers : dispositif accueil familial relais, bilan de la cellule coordination, plan d'action de recrutement. SUD a mis en avant les avancées réalisées mais en regrettant certains blocages (notamment sur les salaires). SUD a eu l'occasion de développer ses arguments lors d'une réunion partenariale le 7 octobre dont vous trouverez le compte-rendu dans le SUD Ass-Fam Infos sur notre site <http://www.sud-ct35.org/Sud-AssFam-Infos-numero-24-assistante-familiale>

Simplification du compte-rendu (CR) d'entretien d'évaluation

Une nouvelle version du CR, présentée pour information puisqu'il est déjà mis en œuvre. Plusieurs modifications proposées par SUD ont été intégrées. Il reste encore un point d'achoppement : la survalorisation des responsabilités exercées pour les avancements et promotions au détriment de l'expertise technique, toujours pas prise en compte.

Pas de vote.

Plan égalité Femmes/Hommes

Un projet ambitieux que SUD soutient depuis le début. Globalement satisfaits du plan, nous avons été les seuls à être interpellés par la mention du télétravail comme facteur d'égalité Femmes/Hommes. Non prouvée et jamais discutée auparavant, SUD a demandé qu'elle soit intégrée dans une réflexion plus large sur l'organisation du travail. Nous avons finalement obtenu cette nouvelle rédaction.

Vote : Pour à l'unanimité

Fermeture du centre d'exploitation de Cardroc

Vote : 10 Contre (SUD, CGT et FO) ; 5 Abstention (CFDT)

Convention de transfert des compétences routes vers Rennes Métropole

Sur ce dossier, l'administration devait impérativement obtenir un avis du CT avant la session départementale des 15 et 16 décembre, pour un transfert au 1^{er} janvier 2017. Autant dire que l'enjeu était d'importance : il lui fallait éviter un vote négatif unanime des OS qui aurait obligé à repasser devant le CT. Plusieurs réunions préalables (OS et administrations Département et Rennes Métropole) ont permis d'obtenir des avancées sur les conditions de transfert. Un point – non

négligeable compte tenu des salaires de catégorie C – sur le déclenchement des heures supplémentaires est resté dans le flou.

Vote : 9 Contre (SUD et CGT) ; 6 Abstention (CFDT et FO)

Transfert des compétences transports et déchets à la Région

Contrairement à ce qui s'est passé avec Rennes Métropole, le transfert vers la Région n'a fait l'objet d'aucune réunion multipartite. Ce qui donne une idée du dialogue social dans cette collectivité ! Pour le moment, les agents concernés restent au Département avec une mise à disposition de la Région. Le transfert définitif n'aura lieu qu'au 1^{er} janvier 2018.

Vote : 9 Contre (SUD et CGT) ; 6 Abstention (CFDT et FO)

Réorganisation de l'organigramme

Un dossier dont nous avons eu l'occasion de parler (voir nos tracts) et pour lequel un CT extraordinaire était prévu le 9 novembre. Finalement, ce n'était qu'un point parmi d'autres

à traiter en 30 min ! Notre propos s'est appuyé sur les éléments collectés lors de rencontres avec les agents concernés (cf. page suivante). Nous avons rappelé nos inquiétudes quant à la méthode employée, la rapidité d'exécution et les zones d'ombre persistantes, mais sans pouvoir entrer dans le détail des services, compte-tenu du

temps imparti.

Vote : 10 Contre (SUD, CGT et FO) ; 5 Abstention (CFDT)

Calendrier de la fermeture des services

Comme tous les ans, l'administration propose le calendrier des ponts obligatoires. Pour 2017, les agents devront poser des CA ou RTT le vendredi 26 mai et le lundi 14 août.

Vote : 8 Abstention (SUD et FO) ; 7 Pour (CFDT et CGT)

CHSCT du 12 décembre

Bilan 2015 de la sécurité dans les CDAS : Les agressions verbales et physiques sont en nette augmentation par rapport à 2014 (221 agressions, +144). Si l'inscription sur le registre H&S s'est généralisée, cela témoigne néanmoins d'une dégradation sociale préoccupante. **Pas de Vote**

Agenda Accessibilité programmée et politique RH pour les personnes en situation de handicap : Les élus ont adopté un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) dans les services du Département. Le calendrier des travaux concernera 81 bâtiments jusqu'en 2025. La MAIH (Mission Accompagnement Individuel et Handicap) de la DRH agit aussi pour l'emploi des travailleurs handicapés (recrutement, soutien, formation, ergonomie, aménagement de poste...). **Pas de Vote**



elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

Bilan des audits organisationnels :

Collège Saint-Aubin-d'Aubigné : Confrontée à un climat de travail difficile, l'équipe a bénéficié de l'accompagnement d'un prestataire extérieur. Cela s'est avéré positif.

Collège Melesse : La situation problématique des agents a nécessité beaucoup d'interventions (SUD, agence, DRH, ASSAT, prestataire) avant de produire des effets bénéfiques. 2 agents ont retrouvé une affectation conforme à leurs souhaits et une nouvelle dynamique d'équipe s'installe peu à peu. **Pas de Vote**

Enquête DMG : Votée au CHSCT d'octobre, l'enquête ne sera finalement pas remise en cause malgré les velléités de la CFDT qui en était pourtant à l'origine ! SUD a demandé sa mise en place rapide pour faire toute la lumière sur cette «affaire».

Enquête animateurs éducatifs Agence de Rennes : Après avoir demandé une enquête CHSCT, la CFDT décide finalement de se raviser ! S'exonérer de communiquer les informations aux autres représentants du CHSCT (SUD et CGT) constitue déjà une entrave grave, mais négocier seule des suites, en catimini avec l'employeur, cela frise la connivence ou l'amateurisme ! D'autant que la situation des animateurs éducatifs est depuis longtemps préoccupante avec des difficultés maintes fois nommées sans qu'elles aient été prises en compte. Cette demande d'enquête est donc tout-à-fait fondée ! Que dire enfin du vote sur l'enquête détourné par la Présidente en un avis sur un plan d'actions conduit par l'agence, se dispensant des obligations juridiques du CHSCT ? Peu adepte de ce genre de petits arrangements, SUD, comme la CGT, a refusé de voter ! Un recours au TA sur ce point n'est pas exclu. **Vote détourné**

Enquête CHSCT accident grave au Pôle Egalité des chances : Les enquêtes CHSCT sont obligatoires en cas d'accident du travail ! **Pas de vote.**

Document unique (DU) de prévention des risques : Obligatoire, le DU fait l'inventaire des risques professionnels dans chaque service de la collectivité (y compris les risques psycho-sociaux) et élabore un plan de prévention. Les CDAS ne doivent pas y faire exception malgré les réflexions "CDAS de demain". **Pas de vote.**

Commission bâtiments : SUD a relevé l'intérêt de cette commission pour l'amélioration et l'aménagement des nouveaux bâtiments.

Suite des enquêtes CDAS Cleunay et Vitry : SUD a demandé un bilan des actions réalisées suite aux préconisations issues des enquêtes.

CHSCT extraordinaire CDAS : SUD a réitéré sa demande d'un CHSCT extraordinaire CDAS suite à son cahier revendicatif. L'engagement a été pris pour le 1^{er} trimestre 2017.

Demande d'enquête Mission Agrément de Combourg : Le 2 décembre, SUD a alerté le CHSCT de la dégradation des conditions de travail des agents de ce service. Un vote sur l'enquête interviendra en mars 2017.

Amiante et revêtements routiers : Les sondages réalisés sur les routes départementales n'ont pas révélé à ce jour la présence

d'amiante. On ne peut cependant écarter l'exposition des agents dans les opérations d'enlèvement des déchets sauvage d'amiante industriel et aussi à l'amiante naturel (actinolite) présent dans les granulats pour fabriquer des routes et des bâtiments. Les investigations sont à poursuivre.

réorganisation des services

Cette réorganisation, loin du réajustement initialement annoncé, touche quasiment tous les pôles et plus particulièrement deux d'entre eux.

Entre le transfert de la compétence Transport et la fin de la clause de compétence générale, le **pôle Développement** - devenu pôle Dynamiques territoriales - est le plus touché par les effets de la loi NOTRe. Nombre de missions vont disparaître. Pour celles qui resteront, elles seront, pour l'essentiel, non obligatoires et donc tributaires de la politique volontariste des élus. Autant dire que ce pôle restera très fragilisé.

Au **pôle Egalité des Chances** - transformé en pôle Egalité, Education, Citoyenneté - on assiste à un fort déséquilibre entre 2 directions d'une centaine d'agents chacune et une 3^{ème} avec une vingtaine seulement. Là encore, les agents ont le sentiment d'avoir été oubliés alors même qu'ils s'étaient fortement impliqués dans la réflexion avec le cabinet Alkana. Sans parler du positionnement d'agents sur des postes qui ne sont pas encore officiellement à la vacance.

Ce dossier de la réorganisation laisse un goût d'inachevé et une impression de précipitation qui laissent dubitatif quant à sa mise en place effective.

Labocea

Sans l'intervention de SUD, les collègues mis à disposition du GIP Labocea voyaient leur temps de travail annualisé, contrairement à la convention négociée. Le Président et la DRH croyaient qu'il s'agissait seulement d'un changement de système informatique de gestion du temps ! Les agents ont échappé de peu à l'habile tour de passe-passe du directeur du GIP pour leur imposer (comme à ceux du 22 et du 29) des amplitudes de temps de travail variables au gré de ses besoins et la fin de l'écrêtage.



casse des congés : lutte gagnante à Saint-Denis



Le 7 décembre, ils étaient 800 à répondre à l'appel de l'intersyndicale SUD-CGT-CFDT-FO : des agent.e.s, mais aussi des habitant.e.s, des enseignant.e.s... solidaires contre le projet de la mairie de Saint-Denis (93) de supprimer des congés pour résorber l'absentéisme.

Le projet doit se porter sur l'analyse des conditions de travail, la souffrance au travail, privilégier la prévention et favoriser le "bien-être" au travail et non

s'orienter sur le "temps de travail" en supprimant des congés. C'est pourquoi, ils.elles ont voté la grève reconductible, en débrayant tous les jours de 11h à 13h et en convergeant tous les midis devant la mairie jusqu'à satisfaction des revendications.

Après 3 jours de mobilisation, le maire a annoncé le retrait définitif de son projet.

Union et solidarité font la force !

bibliothécaires de Grenoble en lutte

Depuis octobre, les bibliothécaires de Grenoble sont en lutte pour obtenir la réouverture de 3 bibliothèques de quartier et le maintien des postes de professionnel.le.s.

Ces agent.e.s, emmené.e.s par SUD, la CGT et FO, défendent leur attachement à la lecture publique pour tous. Ils.elles contestent ces fermetures qui ne feront qu'accroître les difficultés d'accès de la population la plus fragile à la culture.

Le démantèlement de ce service public de proximité ne peut être une réponse apportée à la politique d'austérité et aux restrictions budgétaires voulues par la mairie.

Une pétition est en ligne : <https://www.grenoble.fr/petition/12/765> pour soutenir leur action.



chez les facteurs-trices. Sauf que le malaise est présent dans tous les secteurs (guichet, colis...) et que l'emploi est absent

l'heure de la riPoste

Mise à mal dans les médias pour sa gestion inhumaine du personnel, la direction de La Poste nie la crise. D'où l'ouverture de fausses négociations sur les conditions de travail

de ces négociations. Tous les services sont en ligne de mire, les dirigeants frappant vite et fort pour gonfler les bénéficiaires :
- bouleversement des métiers : des bureaux de Poste en réseau bancaire, des facteurs-trices en représentants de commerce, etc.
- l'emploi : fermeture de sites, personnel absent et départ en retraite non-remplacés, recours intensif aux intérimaires payés soit à la journée, soit aux colis distribués, etc.

Pour arrêter cette spirale infernale, au détriment de la santé des agents et de la qualité au services des usagers :

Toutes et tous, défendons La Poste !

information ou adhésion à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud

adhérer à Sud

date :
signature :